

Les personnes polyhandicapées sont des citoyens d'Europe

L'Union se construit pour le bien de tous, alors pourquoi les personnes polyhandicapées et de très grande dépendance seraient-elles mises à l'écart ? Une mobilisation des ONG et des autorités s'imposait de fait.

Le premier colloque des ONG (Organisations Non Gouvernementales) du secteur "Éducation" Hélios II, s'est achevé, hier, au bâtiment Jean Monnet à Luxembourg-Kirchberg, avec pour thème "Le polyhandicap et les handicaps de très grande dépendance".

Ce colloque placé sous le patronage du ministre aux Personnes Handicapées, Marie-Josée Jacobs, se veut le résultat d'une longue coopération dans le domaine du handicap au sein du programme Hélios II. Et pour constater l'état d'avancement de la situation dans notre région, des groupes de travail seront décennés sur Arlon, Trèves, Nancy et dans tout le Grand Duché. Au programme, visites d'établissements, cliniques, instituts et associations spécialisées.

150 personnes ont donc écouté Raymond Ceccoto et Robert Soisson, experts auprès du groupe Hélios II, évoquer les principaux changements qui pourraient découler des initiatives des ONG et ce à un niveau communautaire. Car comme l'a précisé Marie-Josée Jacobs dans son allocution « Rien de suffisant n'est jamais fait pour le bien des personnes handicapées (difficultés d'insertion, éducation coûteuse...) et désormais, plus rien d'efficace ne saurait être fait unilatéralement. La question de ces personnes doit s'élargir au niveau européen tout entier ». L'occasion était donc saisie d'adresser une Déclaration Commune relatant l'état de la situation actuelle et ce qu'il faut désormais envisager de faire, pour qu'une telle situation ne

perdre davantage. Ainsi donc, des progrès énormes auraient été enregistrés depuis une vingtaine d'années pour l'insertion des personnes handicapées. Mais, ce serait loin d'être le cas pour les personnes polyhandicapées ou de très grande dépendance (il est ainsi demandé de veiller à l'amélioration de la qualité de la vie, de promouvoir la recherche et développer l'assistance aux familles et surtout de prendre en charge la formation et la qualification du personnel accompagnant.

Et au niveau européen ?

Une communication de la Commission européenne de juillet 1996, rapporte que nos sociétés sont construites en fonction des besoins et des devoirs du citoyen moyen et non handicapé. La personne handicapée n'aurait donc pas accès aux mêmes droits et opportunités que les "autres" (cela concerne l'éducation, l'emploi, la mobilité, le logement et les régimes sociaux).

D'un commun accord, ONG et Commission proposent donc que le Conseil de l'Europe (instance suprême de l'Union par définition) adopte une Résolution sur l'égalité des chances et qui marquerait un engagement solennel des Etats membres.

En attendant, le travail des ONG continue dans le cadre du présent colloque. Ensemble, ils recherchent des solutions sur nombre de thèmes comme l'inclusion des questions des personnes polyhandicapées dans les programmes politiques, l'aide accrue au travail des ONG, l'exploitation du potentiel de la société d'information pour pro-



A l'ordre du jour : favoriser et aider l'intégration des personnes polyhandicapées dans l'Europe de demain.

dans les consciences de chacun et surtout favoriser à tout prix l'intégration des personnes polyhandicapées dans la vie professionnelle (dont il sera question dans

la préparation du Rapport unique pour le prochain Conseil européen de Dublin).

Mettre en valeur la diversité et lui ménager une place, c'est la

vraie sagesse dans une communauté d'idées telle que l'U.E. Une Europe qui accorde du prix à l'équité et à l'efficacité, c'est notre affaire à tous.

"Hélios II", quelques précisions

Le programme Hélios II a été instauré sur décision du Conseil de l'Europe en février 1993, dans l'unique but de promouvoir l'égalité des chances et l'intégration des personnes handicapées dans l'U.E. Les objectifs sont l'analyse et la définition de pratiques innovatrices aidant à l'intégration, et la promotion de la coopération internationale et surtout avec les ONG. Il propose quatre grands types d'activité : les échanges et l'information (groupes d'études, séminaires), les

initiatives d'envergure européennes pour les personnes dépendantes, le système d'information Handynet (une banque de données sur CD-ROM sur les aides techniques et enfin l'information et la sensibilisation de l'opinion publique.

Hélios II est donc un véritable système...so-laire où chaque planète aurait son rôle par rapport à une autre. Ce programme prendra néanmoins fin en décembre 1996 et ne sera pas reconduit.